



Bonjour à tous,
voici des informations à découvrir rapidement

NOUVEAUTÉ – Les offres piscines et centres aquatiques – été 2023

Voici un petit récapitulatif des offres de cet été :

– **Piscines de Bordeaux** – sur présentation de votre carte d'adhérent ASCE 33 2023, vous bénéficiez du tarif suivant : entrée unitaire 2,30 €.

Cette condition tarifaire s'applique uniquement à l'adhérent (imposé par la Direction des Sports de Bordeaux). À noter que le port du bonnet de bain est obligatoire dans les piscines de la ville.

– **Piscine UCPA AQUA STADIUM de Mérignac** – les contremarques sont à commander à la permanence. La validité actuelle des entrées sont jusqu'en juin 2024.

Les tarifs des entrées sont : Adultes 3,40 € – Enfants 2,60 €

[Je réserve mes entrées UCPA](#)

– **La Calinésie à Libourne** – les entrées au parc aquatique sont disponibles en e billets et directement à la permanence.

Les tarifs de la période été sont : Adultes (à partir de 17 ans) 12 € – Enfants 3 à 16 ans 8 €

[Je réserve mes entrées Calinésie](#)

– **Aqualand** – les entrées au parc sont disponibles directement sur votre plateforme de billetterie en ligne CIE pour ceux qui ont ouvert un compte. Pour les autres, il faudra les réserver auprès de la permanence. Tarif unique : 25,30 € au lieu de 32 €

– **Les Antilles de Jonzac** – à ce jour je n'ai pas reçu suffisamment de commande pour pouvoir déclencher des tarifs avantageux auprès de la structure.

– **Atlantic parc Seignosse Océan** – nous sommes en train de valider l'ouverture d'un compte CE afin de bénéficier de tarifs avantageux pour cet été. [Découvrir la structure](#)

RAPPEL – BILLETTERIE – Calicéo

Du 1 au 30 juin 2023, le forfait 2H bénéficie d'une heure supplémentaire (2H=3H) en vous rendant directement à Calicéo avec votre forfait 2H.

Ces forfaits sont disponibles à la permanence de l'Asce 33

CHALLENGE SPORTIF – « En juin, marche pour ton bien ! »

Découvrez ce nouveau challenge ;

Dans le cadre de la semaine de la qualité de vie au travail, le pôle ministériel s'associe une nouvelle fois à **Kiplin** pour proposer aux agents un challenge sportif par équipe.

Le challenge se déroule du 19 au 28 juin. L'objectif consiste en un comptage de pas.

L'équipe gagnante sera celle qui aura marché le plus de pas entre le 19 et le 28 juin.

[Découvrir ce challenge](#)

N'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet

<http://www.fnasce.org/asce-33-r86.html>

Belle journée et à bientôt

Audrey
Permanente ASCE 33
05 56 24 81 68
asce33@i-carre.net